

**SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE****QUARANTE-DEUXIÈME SESSION DU
COMITÉ DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS ET ADMINISTRATIONS**

Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 12–16 novembre 2012

Rapport du Directeur général – Faits marquants de l'année 2012 et programme de travail pour 2013

POINT 2.2.2 DE L'ORDRE DU JOUR : DIVISION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**RÉSUMÉ**

1. La Division développement économique de la CPS concentre son offre de services dans trois secteurs moteurs du développement économique : énergie, technologies de l'information et de la communication (TIC) et transports. L'objectif de la Division est de promouvoir le développement économique durable des pays membres en œuvrant pour des services accessibles, abordables et performants, dont la sécurité et la sûreté sont garanties, dans les domaines de l'énergie, des TIC et des transports.

2. La mise en œuvre du Programme océanien d'étiquetage et de normes énergétiques pour les appareils électriques, financé à hauteur de 2,6 millions de dollars australiens par l'Australie et géré par la CPS, a commencé en cours d'année. Ce Programme doit permettre d'améliorer l'efficacité énergétique et de réduire la dépendance de la région vis-à-vis des combustibles fossiles. Au sein de la Division, l'équipe de conseil sur le secteur pétrolier continue d'œuvrer au renforcement des capacités des États et Territoires insulaires océaniques en matière de régulation des prix du pétrole. Ce service leur permet d'économiser chaque année plusieurs millions de dollars. Un important chantier d'installation de 1 500 systèmes de maison solaire s'achèvera prochainement dans 14 îles périphériques des Marshall, ce qui permettra à plus de 7 000 personnes d'avoir accès à l'électricité.

3. La CPS joue un rôle régional de premier plan en s'assurant que les États et Territoires insulaires océaniques sont en conformité avec les instruments maritimes internationaux et régionaux, et que les systèmes et les structures nécessaires sont en place pour adapter les législations nationales à ces instruments régionaux et internationaux dûment ratifiés. Cette année, 22 audits de conformité maritime ont été conduits dans sept pays océaniques. Ils ont visé les ports, les administrations maritimes, les établissements de formation aux métiers de la mer et les compagnies maritimes. Par ailleurs, le travail de révision et d'amendement des modules de formation des gens de mer est quasiment terminé. Grâce à ce travail, les établissements océaniques de formation aux métiers de la mer disposeront de modules de formation à jour, conformes aux prescriptions inscrites dans les Amendements de Manille à la Convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille (Convention STCW).

4. La sécurité des navires nationaux demeurent une priorité absolue. La mise en œuvre du Programme océanien de sécurité des transports maritimes intérieurs de la CPS se poursuit : des inspections de la sécurité des navires ont été réalisées à Kiribati et aux Tonga et le volet de conseil stratégique a été étendu à d'autres pays océaniques cette année, notamment aux Îles Salomon et à la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

5. Dans le secteur de l'aviation, la mission de la CPS reste essentiellement inchangée : recherche, soutien à l'organisation de réunions régionales sur l'aviation civile, collecte de données et diffusion d'informations. Avec la signature cette année d'un accord de partenariat avec l'Association des compagnies aériennes du Pacifique Sud, un pas a été franchi vers plus de collaboration en matière aéronautique, ce qui s'est traduit en particulier par l'élaboration d'un document conjoint sur les enjeux de la création d'une compagnie aérienne sous-régionale, présenté aux chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum des Îles du Pacifique (FIP), ainsi que par le lancement d'un magazine sur l'aviation, *Pacific Skies*.

6. Le grand Projet Union européenne/ACP Pour un meilleur accès aux TIC des plus démunis s'est achevé en mars 2012, après deux ans d'existence. L'objectif du Projet consistait à travailler avec les parlementaires de 12 pays insulaires océaniques membres du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, afin d'appuyer le développement des TIC. Le bilan est le suivant : prise de conscience politique de l'importance des TIC et soutien à l'élaboration de politiques et lois nationales en faveur du développement des TIC, amélioration des compétences et des capacités TIC dans les parlements des pays ACP du Pacifique, renforcement des réseaux interparlementaires et amélioration des capacités d'accès aux ressources TIC. Le Projet Système de connexion des zones rurales d'Océanie à Internet (PacRICS), en cours aux Îles Salomon, devrait permettre d'améliorer l'accès à Internet dans 17 sites des Îles Salomon, tout particulièrement dans les centres de santé en milieu rural. Les équipements ont été installés dans neuf sites à ce jour.

7. Cette année, la CPS a fait l'objet d'une évaluation externe indépendante, dont il ressort que l'Organisation a un rôle essentiel à jouer dans deux secteurs d'activité de la Division développement économique : l'énergie et les transports maritimes. En revanche, l'équipe d'évaluation a recommandé à la CPS d'envisager un transfert de ses compétences TIC à l'Université du Pacifique Sud (USP) ou à d'autres organismes régionaux dotés de capacités TIC. Pour renforcer et consolider le travail mené par la CPS dans le domaine de l'infrastructure, l'équipe d'évaluation a également invité la CPS à engager une réflexion sur le transfert éventuel du Département eau et assainissement de la Division SOPAC à la Division développement économique. Ces deux recommandations pourraient signifier une refonte stratégique et structurelle en profondeur de la Division développement économique l'an prochain.

RECOMMANDATIONS

8. Le CRGA est invité à :
- i. prendre note du travail accompli et des résultats obtenus à ce jour par les différents départements de la Division développement économique ; et à
 - ii. approuver les grandes lignes du programme de travail de la Division proposé pour 2013.

PRÉSENTATION DE LA DIVISION

Buts et objectifs

1. La CPS œuvre dans un large éventail de secteurs, en vue de contribuer à trois domaines de développement : le développement économique durable, la gestion et la mise en valeur durables des ressources naturelles et le développement humain et social durable. Depuis sa création en janvier 2010, la Division développement économique s'emploie à contribuer à ces trois piliers du développement, en mettant tout particulièrement l'accent sur le développement économique durable.
2. Dans ce contexte, l'objectif de la Division est de promouvoir un développement économique durable en œuvrant pour des services accessibles, abordables et performants, dont la sécurité et la sûreté sont garanties, dans les domaines de l'énergie, des TIC et des transports.
3. La Division s'est fixé cinq objectifs pour la période 2012-2017 :
 - Forte volonté politique, bonne gouvernance, coordination efficace de multiples secteurs et création de liens de partenariat stratégiques, y compris pour le suivi et l'évaluation, dans les secteurs de l'énergie, des TIC et des transports ;
 - Politiques, plans et cadres réglementaires efficaces, porteurs du développement économique ;
 - Institutions et expertise renforcées dans les secteurs de l'énergie, des TIC et des transports ;
 - Accès amélioré à des services abordables et efficaces dans les secteurs de l'énergie, des TIC et des transports ;
 - Assurance de la sûreté, de la sécurité et d'une exploitation respectueuse de l'environnement dans les services de l'énergie, des TIC et des transports.

Structure de la Division

4. Constituée de trois départements (énergie, diffusion des TIC dans le Pacifique et transports), la Division a à sa tête un Directeur, lequel est assisté de deux directeurs adjoints (chargés respectivement de l'énergie et des transports) et du Directeur du Département diffusion des TIC dans le Pacifique.
5. Le Bureau du Directeur offre un soutien transversal à l'ensemble des départements de la Division développement économique dans les domaines suivants : administration, finance, bases de données, publications, communication, préparation de rapports et analyse économique.

Ressources humaines et financières

6. À la fin août 2012, la Division employait un total de 33 agents, parmi lesquels 18 (55 %) ont été recrutés à l'international et 15 (46 %) ont été recrutés sur le marché local.
7. Des agents de la Division sont en poste dans quatre lieux d'affectation : Suva, Fidji (25 agents) ; Pohnpei, États fédérés de Micronésie (5 agents) ; Majuro, Îles Marshall (2 agents) ; et Koror, Palau (1 agent).
8. Sur ces 33 agents, 28 (85 %) sont des Océaniens.
9. Les 15 agents locaux de la Division (100 %) sont des Océaniens. Sur les 18 postes à recrutement international, 13 (72 %) sont occupés par des Océaniens.
10. La Division emploie 16 femmes (48 %) et 17 hommes (52 %). Sur ces 16 femmes, 5 (31 %) occupent un poste à recrutement international, contre 11 employées locales (69 %). Sur les 17 hommes employés par la Division, 13 (76 %) ont été recrutés à l'international, contre 4 agents locaux (24 %). La Division tient à rendre hommage à Mme Vive Vuruya, Opératrice de saisie, décédée en début d'année.
11. Un seul de ces postes, celui de Directeur de la Division, est financé sur le budget ordinaire ou les fonds

programme de la Division, tous les autres étant financés par des enveloppes projet.

12. Le budget rectificatif 2012 de la Division s'élève à 13 358 400 UCOM, ventilés comme suit : fonds ordinaires : 135 400 UCOM (1 %) ; fonds programme : 530 000 UCOM (4 %) ; et fonds projet : 12 693 000 UCOM (95 %).

13. C'est le Département énergie qui est le mieux doté. Il tire l'essentiel de ses ressources d'une enveloppe projet accordée par l'Union européenne pour la mise en œuvre du Projet Énergies renouvelables et efficacité énergétique dans les pays ACP du Pacifique Nord (North-REP). Le budget rectificatif total du Département énergie s'élève à 10 178 800 UCOM pour l'année 2012.

14. Les enveloppes projet allouées au Département diffusion des TIC dans le Pacifique proviennent pour l'essentiel de la République populaire de Chine et de l'Union européenne. Son budget rectificatif total pour l'année 2012 se chiffre à 534 200 UCOM, dont une grande partie correspond au Projet UE/ACP Pour un meilleur accès aux TIC des plus démunis qui s'est achevé en mars 2012, après deux ans d'existence. Le financement de la Chine, qui arrive à son terme fin 2012, couvre le Projet Système de connexion des zones rurales d'Océanie à Internet (PacRICS). Aucun financement n'est prévu pour la poursuite des activités du Département en 2013.

15. Quant au Département transports, son budget rectificatif total 2012 s'élève à 1 942 900 UCOM, dont un pourcentage élevé provient de projets qui prennent fin en 2012. L'Australie octroie au Département transports des fonds programme et des fonds projet. Le Département bénéficie également d'enveloppes projet de la Chine et de l'Organisation maritime internationale (OMI).

TEMPS FORTS DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2012

16. Les activités entreprises par la Division au profit des pays membres entre janvier et août 2012 sont décrites succinctement dans les rapports de pays, lesquels décrivent le programme d'assistance mené par la Division dans chacun des États et Territoires insulaires océaniques, ainsi que les impacts qui en découlent à l'échelon national.

17. Les progrès accomplis par la Division du 1^{er} janvier au 31 août 2012 au regard des objectifs de son Plan stratégique sont passés en revue ci-dessous.

Objectif 1 : Forte volonté politique, bonne gouvernance, coordination efficace de multiples secteurs et création de liens de partenariat stratégiques, y compris pour le suivi et l'évaluation, dans les secteurs de l'énergie, des TIC et des transports

ÉNERGIE

18. Des indicateurs de sécurité énergétique ont été établis pour 14 pays : Îles Cook, États fédérés de Micronésie, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, Nauru, Niue, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu et Vanuatu. Sur la base de ces indicateurs, quatre profils énergétiques nationaux (Niue, Îles Cook, Nauru et Fidji) ont été publiés (chiffres à la fin août), les profils des pays restants étant attendus d'ici à la fin 2012. Ces indicateurs viendront également appuyer le suivi-évaluation de la mise en œuvre du *Cadre d'action en faveur de la sécurité énergétique dans le Pacifique*.

19. La CPS a continué de promouvoir et de défendre les intérêts de l'Océanie dans les tribunes internationales, notamment dans le cadre de l'élaboration du cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Traduisant le consensus mondial sur les dernières évolutions climatiques, ce rapport d'évaluation servira de base aux négociations mondiales sur le changement climatique et aidera à déterminer les modalités d'assistance technique et financière sur le front climatique (incluant l'énergie et l'atténuation des effets du changement climatique) à mettre en œuvre en faveur des pays en développement, dont font partie les États et Territoires insulaires océaniques.

20. Les réunions périodiques du Groupe de surveillance du secteur de l'énergie en Océanie, coordonnées

par la CPS, demeurent un outil d'orientation et de fixation des priorités régionales. Le Groupe se compose de représentants des principales organisations régionales et internationales œuvrant dans le secteur de l'énergie en Océanie. Les membres font part de leurs programmes de travail et de leurs activités et conduisent conjointement certaines activités afin d'éviter tout doublon. Le rapport d'avancement annuel sur la mise en œuvre du Cadre d'action en faveur de la sécurité énergétique dans le Pacifique a également été établi et distribué aux membres du Groupe.

21. Douze pays océaniques sont membres de SIDS DOCK, dispositif institutionnel en faveur du développement de l'économie des énergies renouvelables dans les petits États insulaires en développement. À l'interface entre SIDS DOCK et ses membres océaniques, la CPS veille à ce que les avis de la région soient transmis en temps opportun au dispositif SIDS DOCK. Cette année, la CPS a assuré la révision et la coordination des demandes de financement des pays océaniques à SIDS DOCK. Quatre demandes, d'un montant supérieur à un million de dollars des États-Unis, ont passé les premiers filets de sélection.

22. La CPS a participé activement aux activités de plusieurs partenaires régionaux et internationaux. Elle a notamment participé à l'examen du texte sur l'énergie du projet de déclaration du sixième Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays océaniques et de l'avant-projet du texte Rio +20 (Draft zéro, document officiel négocié par les États membres de l'Organisation des Nations Unies) en préparation à la Conférence mondiale sur le développement durable, et a appuyé la participation des fournisseurs d'électricité à la Conférence annuelle de la Pacific Power Association (PPA).

23. En sa qualité de membre du groupe consultatif technique, la CPS a participé à l'examen et à l'évaluation des demandes de financement soumises au Fonds communautaire océanique pour l'environnement, financé par le Japon et administré par le FIP, et assure une mission de conseil technique. Plus de 27 908 000 dollars É.-U. ont été alloués à des projets sur l'énergie solaire dans les pays océaniques. Ces fonds seront utilisés au cours des deux à trois prochaines années.

24. Des données de référence associées aux indicateurs minima du développement national ont été recueillies aux Îles Cook, à Kiribati et à Vanuatu. Ces données contribueront à l'analyse des tendances dans le secteur énergétique et à l'amélioration des analyses économiques, facilitant ainsi la comparaison entre les pays. La collecte de données est en cours dans d'autres pays.

DIFFUSION DES TIC DANS LE PACIFIQUE

25. Des données de référence associées aux indicateurs minima du développement national ont été recueillies dans 14 pays océaniques et sont en cours de vérification. Ces données contribueront à l'analyse des tendances dans le secteur des TIC et à l'amélioration des analyses économiques, facilitant ainsi la comparaison entre les pays.

26. La CPS appuie les efforts engagés à l'échelon régional et international pour lutter contre la cybercriminalité. Elle est co-auteur d'un document sur la cybercriminalité élaboré pour les besoins du dialogue de haut niveau du Conseil sur la sécurité régionale du Forum. En outre, la CPS, en tant que partenaire du Conseil de l'Europe, a participé à la Conférence mondiale Coopération contre la cybercriminalité et y a présenté les législations sur la cybercriminalité actuellement en vigueur dans les États océaniques. Par ailleurs, dans le cadre de l'initiative Cybercriminalité, approuvée lors de la Réunion 2011 des chefs de gouvernement du Commonwealth, il a été proposé de confier à la CPS la gestion d'un projet régional de lutte contre la cybercriminalité. Cette proposition a été mise en suspens, le temps que l'on connaisse l'issue du dialogue engagé sur le transfert du Département diffusion des TIC dans le Pacifique à l'USP.

27. La CPS a participé activement aux activités de plusieurs partenaires régionaux et internationaux. Elle a notamment participé aux consultations sur le Référentiel de compétences TIC pour les enseignants de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), et présenté un document sur la gouvernance électronique lors du Forum de consultation sur la gouvernance dans les petits États insulaires, organisé par le Secrétariat du Commonwealth.

28. La Division a participé au groupe de travail TIC au service de l'éducation, formé par les Ministres de l'éducation des pays membres du Forum, et a aidé à l'élaboration d'un cadre régional pour l'utilisation des TIC au service de l'éducation, entériné par les Ministres cette année.

29. La CPS a collaboré avec les réseaux de télécentres de l'Asie et du Pacifique pour former le Réseau Asie-Pacifique des télécentres, sous l'égide de Telecentre.org (organisation sans but lucratif qui appuie les télécentres communautaires à travers le monde). En tant que plateforme de soutien, de diffusion des meilleures pratiques et de collaboration, ce Réseau veillera à ce que les télécentres soient viables et mis au service du développement en milieu rural.

TRANSPORTS

30. La société portuaire Ports Corporation Limited de Papouasie-Nouvelle-Guinée a bénéficié d'une assistance technique. Ainsi, les indicateurs de performance des ports ont été examinés, de même que les mécanismes de collecte de données et d'analyse, afin de déterminer dans quelle mesure la société peut efficacement évaluer les performances des ports et satisfaire aux exigences d'information des principales parties prenantes.

31. Des données de référence associées aux indicateurs minima du développement national ont été recueillies aux Îles Cook, à Kiribati et à Vanuatu. Ces données contribueront à l'analyse des tendances dans le secteur des transports et à l'amélioration des analyses économiques, facilitant ainsi la comparaison entre les pays. La collecte de données est en cours dans d'autres pays.

32. La CPS a contribué à la coordination et à la collaboration régionales en matière de sûreté aérienne, dans le cadre du Forum sur la sûreté aérienne des Directeurs de l'aviation civile conjointement organisé par le Bureau australien de la sûreté des transports et la CPS. Le Forum a rassemblé 44 participants, dont des directeurs d'institutions chargées de l'aviation civile dans les pays océaniques et des représentants du secteur privé et d'organisations régionales et internationales. Les participants à la Conférence se sont dits résolus à travailler ensemble pour promouvoir l'échange d'informations et d'idées, et développer des démarches régionales, dans la mesure du possible, afin d'atteindre les objectifs fixés en matière de sûreté aérienne.

33. Soucieux d'améliorer la coopération régionale lors des opérations de recherche et de sauvetage, les Ministres des transports des pays océaniques ont entériné l'an dernier un accord sur la recherche et le sauvetage. Cet accord, profondément remodelé en fonction des accords bilatéraux et plurilatéraux régionaux déjà en vigueur, doit à présent être signé par les États-Unis d'Amérique, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française, avant d'être envoyé pour signature aux ministres océaniques responsables de la recherche et du sauvetage.

34. La CPS et l'Association des compagnies aériennes du Pacifique Sud ont signé un protocole de collaboration dans le secteur de l'aviation. Les deux partenaires ont ainsi élaboré un document conjoint sur les enjeux de la création d'une compagnie aérienne sous-régionale, présenté aux chefs d'État et de gouvernement des pays membres du FIP, et coproduisent le magazine sur l'aviation *Pacific Skies*. Le premier numéro a été publié en juillet de cette année.

Objectif 2 : Politiques, plans et cadres réglementaires efficaces, porteurs du développement économique

ÉNERGIE

35. Les activités et le plan de mise en œuvre 2012 de la composante énergie du Projet Faire face au changement climatique en Océanie, financé par la GIZ (Agence allemande de coopération technique), ont été parachevés en collaboration avec l'Unité de planification de l'énergie du Ministère des travaux publics et des équipements collectifs de Kiribati et d'autres parties prenantes.

36. En concertation avec les parties prenantes du secteur de l'énergie à Nauru, un cahier des charges a été élaboré pour la définition d'une feuille de route nationale sur l'énergie, fondée sur les besoins et les priorités

du pays.

37. Des données et informations ont été recueillies pour les besoins d'une étude de faisabilité sur l'énergie éolienne aux Tonga. Les Tonga s'appuieront sur les conclusions de l'étude pour se prononcer sur l'opportunité de rechercher des financements pour investir dans l'énergie éolienne.

38. La CPS a participé à une réunion de planification pour le Projet Faire face au changement climatique en Océanie et à une mission conjointe sur le changement climatique des organisations du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP) à Nauru. La Division a par ailleurs présenté le Projet et sa composante énergie à plus de 50 participants et contribué à l'intégration du programme de travail pour les Tonga dans le plan de mise en œuvre de la Feuille de route des Tonga sur l'énergie.

39. Une conférence sur les coûts et avantages comparatifs des systèmes photovoltaïques raccordés au réseau a été donnée devant 30 participants du secteur fidjien de l'énergie. L'objectif était de comparer ces systèmes aux autres énergies renouvelables et technologies en faveur de la maîtrise de l'énergie.

40. Une conférence sur les dimensions énergétiques/écologiques des systèmes photovoltaïques raccordés au réseau a été donnée devant 25 participants du Groupe mélanésien fer de lance. L'objectif était de comparer ces systèmes aux autres énergies renouvelables et technologies en faveur de la maîtrise de l'énergie.

41. La CPS a participé à une réunion parallèle sur le genre et le changement climatique et à la réunion du comité directeur du projet associé, en marge de la 36^e session de l'organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. À cette occasion, les agents de la Division ont présenté la composante Pacifique du projet genre et changement climatique, et le programme de travail pour les années 2012 et 2013 a été approuvé. Les agents de la Division ont également présenté en séance plénière, devant plus de mille participants, les enjeux particuliers de l'équation genre-changement climatique en Océanie.

42. Les agents de la Division ont présenté un exposé sur le Cadre d'action en faveur de la sécurité énergétique et sur le travail de la CPS dans le secteur de l'énergie au Groupe développement des systèmes financiers et conformité de la Banque centrale des Fidji. La quinzaine d'agents de la Banque qui assistaient à la réunion ont pu en apprendre davantage sur le rôle de chef de file que joue la CPS dans le secteur de l'énergie et sur les enjeux du secteur en Océanie.

43. La CPS a favorisé une prise de conscience de l'importance de la sécurité énergétique dans le Pacifique, en organisant la composante Pacifique de l'Année internationale de l'énergie durable pour tous des Nations Unies, en collaboration avec les principales organisations nationales, régionales et internationales concernées œuvrant dans le Pacifique. Parmi les grands événements prévus par la CPS pour célébrer cette Année spéciale, on compte les suivants :

- Concours de dissertation et de poésie sur l'énergie durable – contribuer à une prise de conscience de l'importance de la sécurité énergétique chez les étudiants du secondaire (plus de 100 dossiers reçus) ;
- Bourse de recherche attribuée à un Océanien – contribuer au renforcement des capacités dans le secteur de l'énergie ;
- Production d'un documentaire sur la sécurité énergétique dans la région – favoriser une prise de conscience de l'importance de la sécurité énergétique dans le Pacifique ;
- Élaboration de profils de pays, basés sur des indicateurs de sécurité énergétique – mesurer les performances du secteur énergétique des pays océaniques et contribuer au suivi-évaluation du Cadre d'action en faveur de la sécurité énergétique dans le Pacifique ; et
- Participation à la Conférence de la Barbade sur l'énergie durable pour tous dans les petits États insulaires en développement du Programme des Nations Unies pour le développement, et présentation d'un exposé à plus de 100 participants appelant les pays océaniques à prendre des engagements.

44. Un cahier des charges a été établi pour l'élaboration d'un projet de loi sur le pétrole à Niue.

45. La Division a profité de sa mission aux Îles Salomon, en avril dernier, pour engager un dialogue de haut niveau avec ses interlocuteurs salomonais chargés du secteur de l'énergie, lequel a débouché sur l'adoption d'un programme d'assistance énergétique en faveur des Îles Salomon pour 2012.

46. La CPS a contribué à la diffusion d'informations intéressant le secteur océanien de l'énergie, y compris sur les enjeux énergétiques régionaux et internationaux et les travaux de dimension régionale et internationale de diverses organisations, dans son bulletin trimestriel *Pacific Energiser*, qui compte plus de 700 abonnés.

DIFFUSION DES TIC DANS LE PACIFIQUE

47. Dans le cadre du Projet Pour un meilleur accès aux TIC des plus démunis : améliorer l'accès aux TIC en informant et en mobilisant le législateur dans les pays ACP du Pacifique, financé par l'Union européenne, la CPS a prêté son concours aux parlements des États fédérés de Micronésie, de Nauru, de Niue, de Palau et des Îles Marshall. Le Projet, qui a pris fin en mars de cette année, a bénéficié à douze parlements océaniques au total. Les impacts attendus à plus long terme sont les suivants :

- Soutien politique plus ferme en faveur de l'élaboration de politiques et de lois nationales sur les TIC.
- Amélioration des compétences et des capacités TIC dans les parlements des pays ACP du Pacifique.
- Davantage d'efficacité dans les parlements des pays ACP du Pacifique, en particulier grâce à l'utilisation des TIC pour assurer les services parlementaires (e-Parlement).
- Renforcement des réseaux interparlementaires, grâce à des réunions ministérielles, à des audiences et à la création d'une liste de contacts.
- Meilleure accessibilité des ressources TIC pertinentes, au service du développement, grâce au portail d'information sur les TIC dans le Pacifique (e-PIC) (www.e-pic.info ou www.pacificict.info).

48. La CPS a contribué au renforcement des capacités et des connaissances des hauts responsables publics dans le domaine des politiques sur les TIC, en organisant des ateliers nationaux sur l'utilisation des TIC au service du développement aux États fédérés de Micronésie, à Nauru, à Niue et à Palau.

49. La Division a profité de sa mission aux Îles Salomon, en avril dernier, pour engager un dialogue de haut niveau avec ses interlocuteurs salomonais responsables des TIC, lequel portait sur la connectivité en milieu rural, en particulier dans les centres de santé.

50. La CPS a contribué à la diffusion d'informations intéressant le secteur des TIC océanien, y compris sur les travaux de dimension régionale et internationale de diverses organisations, dans son bulletin trimestriel e-*Talanoa* et sur le portail d'information sur les TIC dans le Pacifique (e-PIC).

TRANSPORTS

51. La Division a profité de sa mission aux Îles Salomon, en avril dernier, pour engager un dialogue de haut niveau sur les affaires maritimes avec ses interlocuteurs salomonais.

52. La CPS a contribué à améliorer l'état des connaissances et la compréhension des nouveaux enjeux dans le secteur des transports en diffusant des informations et des conseils stratégiques dans ses avis et recommandations périodiques : *Recommandations juridiques maritimes*, *Recommandations sur la sûreté portuaire*, *Recommandations sur la sûreté technique* et *Avis sur la sécurité maritime*.

53. La CPS a contribué à la diffusion d'informations intéressant le secteur maritime océanien, y compris sur les travaux de dimension régionale et internationale de diverses organisations, dans son bulletin trimestriel *Pacific Maritime Watch*, qui compte plus de 700 abonnés.

54. Depuis le lancement cette année du magazine sur l'aviation *Pacific Skies*, le secteur de l'aviation océanien dispose d'une nouvelle vitrine pour faire connaître son actualité à travers le monde. Ce magazine semestriel, coédité par l'Association des compagnies aériennes du Pacifique Sud et la CPS, a été inauguré en juillet de cette année. Les États et Territoires insulaires océaniques peuvent s'informer de l'actualité maritime

et aéronautique dans le bulletin bimensuel *Maritime Information Bulletin* et le mensuel *Aviation Information Bulletin*.

Objectif 3 : Institutions et expertise renforcées dans les secteurs de l'énergie, des TIC et des transports

ÉNERGIE

55. Suite à divers ateliers nationaux organisés cette année aux États fédérés de Micronésie, à Palau, aux Îles Marshall, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à Vanuatu, la CPS a œuvré au renforcement des capacités et des compétences dans le domaine de la planification et des politiques énergétiques. En outre, les forums ainsi créés font désormais office de plateforme pour la collecte et la vérification des données sur l'énergie et ont suscité un véritable élan local en faveur de l'élaboration de profils énergétiques nationaux et d'indicateurs de sécurité énergétique.

56. Les Îles Cook ont bénéficié d'un appui technique de la Division. Cette dernière a procédé à une évaluation préliminaire de l'appel d'offres pour l'approvisionnement en combustibles du pays et a élaboré un guide des appels d'offres. Le projet de guide, qui comprend les instructions aux soumissionnaires et un appel à propositions, a été soumis au Gouvernement des Îles Cook pour l'aider à conclure un marché d'approvisionnement en combustibles répondant à ses besoins. Kiribati a également bénéficié d'une aide pour l'évaluation de son appel d'offres pour la fourniture de combustibles durant la période 2012-2014.

57. Dans le cadre d'un atelier régional sur la tarification des produits du pétrole, la CPS a aidé trente participants (gestionnaires de compagnies pétrolières nationales, directeurs de fournisseurs d'électricité, autorités/commissions nationales de contrôle des prix, opérateurs pétroliers régionaux) à mieux faire comprendre les grands tenants et aboutissants de l'industrie pétrolière et leur incidence sur les prix du pétrole dans les pays océaniques.

58. Dans le cadre d'un atelier sur le plan de travail et la mise en œuvre du Programme océanique d'étiquetage et de normes énergétiques pour les appareils électriques, les pays océaniques ont pu en apprendre davantage sur les besoins et les initiatives relatifs à l'étiquetage et aux normes énergétiques. L'atelier a réuni plus de trente participants, y compris des représentants de partenaires du développement, qui se sont mis d'accord sur l'élaboration de projets de plans de travail nationaux et sur la structure de gestion régionale du projet.

59. Plus de 20 ingénieurs ont été formés à la planification et à la gestion de projets d'énergie solaire photovoltaïque, dans l'optique d'améliorer la maintenance des installations photovoltaïques aux États fédérés de Micronésie et d'améliorer les conditions de travail.

60. Pour contribuer à améliorer la prise en compte et l'intégration des questions de genre dans l'élaboration et la gestion des projets énergétiques, la CPS a formé une trentaine de responsables de l'énergie à l'analyse de la dimension du genre dans les projets énergétiques et la planification lors de la réunion d'examen multipartite et de la 16^e réunion du Conseil du Projet océanique de réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce aux énergies renouvelables, du Programme régional océanique de l'environnement (PROE).

61. Des trousseaux de formation ont été mis au point pour l'intégration du genre dans les politiques et projets relatifs à l'adaptation au changement climatique et à l'énergie. Ces trousseaux seront utilisés lors d'ateliers de formation nationaux et régionaux.

62. La CPS a travaillé aux côtés du comité national d'un projet sur la maîtrise de l'énergie au Samoa afin de faciliter l'approbation de la dernière série d'activités. Le projet est financé par le Partenariat pour les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie.

DIFFUSION DES TIC DANS LE PACIFIQUE

63. Dix participants des Îles Salomon et de Papouasie-Nouvelle-Guinée ont pu améliorer leurs connaissances et leurs compétences en matière de TIC et de communication lors d'une formation sur la radio de proximité, organisée conjointement par le Département diffusion des TIC dans le Pacifique et le Centre régional des médias de la CPS aux Îles Salomon.

64. La CPS a contribué à l'amélioration des compétences et des connaissances du personnel des parlements dans le domaine des TIC lors d'une formation qui a visé 20 membres du personnel du Congrès aux États fédérés de Micronésie, 25 parlementaires et employés du Parlement à Nauru, et 15 parlementaires et employés du Parlement à Niue.

65. Seize hauts fonctionnaires des Îles Marshall ont été formés pour devenir instructeurs TIC à l'Académie pour l'initiation aux TIC des responsables publics dans le Pacifique du Centre Asie-Pacifique de formation aux TIC pour le développement des Nations Unies (CAPFTIC).

66. La CPS a poursuivi son programme d'assistance technique en faveur des parlements des Tonga, de Palau, des Îles Salomon et de Vanuatu, centré en particulier sur les sites Web parlementaires. Elle a également fourni des supports de formation TIC.

67. Les agents de la Division ont collaboré avec le Bureau du Dirigeant principal de l'information du gouvernement et le Régulateur des télécommunications et radiocommunications de Vanuatu afin d'organiser une réunion d'information sur les questions nouvelles que doit affronter le Parlement de Vanuatu dans le secteur des TIC. La réunion a été diffusée en direct à la télévision. Les agents de la Division ont également participé à une émission de radio libre antenne sur la cybersécurité.

TRANSPORTS

68. La Division a continué d'appuyer le travail des associations maritimes régionales en assurant le secrétariat de l'Alliance océanienne des transports maritimes et de l'Association maritime océanienne (PacMA).

- Le conseil d'administration et le comité formation de l'Alliance ont été réunis à plusieurs reprises pour faire avancer le dossier développement portuaire.
- Plusieurs réunions du sous-comité enseignement et formation maritimes de la PacMA ont été organisées dans le but d'examiner et d'amender les modules de formation STCW (Convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille de l'OMI). Grâce à ce travail, les établissements de formation aux métiers de la mer du Pacifique disposeront de modules de formation STCW à jour et conformes aux prescriptions internationales découlant des Amendements de Manille à la Convention STCW.

69. La CPS a sensibilisé 47 travailleurs portuaires de Niue, des Îles Cook, des Îles Marshall, de Papouasie-Nouvelle-Guinée et des Tonga et a renforcé leurs capacités en matière de sécurité, en s'appuyant sur les Normes de formation des travailleurs portuaires du Pacifique.

70. La CPS a renforcé les connaissances et les compétences de trois pilotes des Îles Cook lors d'une session de formation sur place.

71. La CPS a amélioré la sûreté maritime aux Îles Cook, aux États fédérés de Micronésie, aux Îles Marshall et en Papouasie-Nouvelle-Guinée en organisant des formations et des réunions de sensibilisation à l'intention d'agents des ports et des administrations maritimes (3 agents aux Îles Cook, 16 agents aux États fédérés de Micronésie, 11 agents aux Îles Marshall et 12 agents en Papouasie-Nouvelle-Guinée).

72. Dans le cadre d'une formation régionale de l'OMI, la CPS a renforcé les compétences de 12 instructeurs maritimes en matière de formation sur simulateur. Les 12 instructeurs formés travaillent pour des

établissements de formation aux métiers de la mer, ont recours aux simulateurs comme outil pédagogique et sont responsables au premier chef des programmes de formation et d'évaluation des gens de mer. La CPS a également investi dans un simulateur de passerelle portatif avancé qui sera mis à la disposition des pays océaniques pour les formations sur simulateur.

73. Grâce à une formation régionale organisée par la CPS et l'OMI, les pays insulaires océaniques disposent désormais des informations nécessaires pour honorer leurs obligations au regard des réglementations nationales portant sur la sécurité du transport maritime des marchandises dangereuses et des cargaisons en vrac. Vingt-six agents d'organismes de réglementation maritime de 14 pays océaniques ont suivi une formation sur le Code maritime international des marchandises dangereuses et le Code maritime international des cargaisons solides en vrac.

74. Grâce à une formation régionale sur le Programme facultatif d'audit des États membres de l'OMI, onze agents d'organismes de réglementation maritime océaniques disposent désormais des connaissances et des outils nécessaires pour réaliser des audits de conformité dans les administrations maritimes en s'appuyant sur les documents fournis par l'OMI. Les participants ont pu approfondir leurs connaissances sur les principes régissant l'audit des fonctions de l'État du pavillon, de l'État du port et de l'État côtier, ce qui permettra d'harmoniser les activités d'audit dans les administrations maritimes.

75. La CPS a organisé le détachement de deux experts maritimes, venus respectivement des Îles Marshall et de Kiribati, auprès de la Direction de la sécurité maritime des Fidji. Habitué à une petite administration maritime, ces experts ont pu se familiariser avec le fonctionnement d'une plus grosse administration de la région.

76. Un total de 132 travailleurs du secteur maritime ont été formés lors de séminaires nationaux organisés en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux États fédérés de Micronésie, à Palau, aux Îles Salomon et à Kiribati.

77. La CPS a aidé les autorités portuaires de Kiribati à élaborer leur projet de plan stratégique.

Objectif 4 : Accès amélioré à des services abordables et efficaces dans les secteurs de l'énergie, des TIC et des transports

ÉNERGIE

78. L'équipe d'un projet conjoint de la CPS et de la Facilité climat des affaires ACP a aidé le secteur privé à participer à la promotion de la sécurité énergétique en Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Îles Salomon et à Vanuatu, où l'électricité n'est une réalité que pour quelque 20 % de la population, ce qui place ces pays au rang des nations les plus désavantagées dans le Pacifique. Une étude a été réalisée dans les trois pays pour définir les perspectives et les potentialités des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, d'une part, et les freins à leur utilisation, d'autre part. La CPS et la Facilité climat des affaires ont organisé un Forum sur le commerce et l'investissement dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique afin de présenter les conclusions de l'étude à plus de 60 parties prenantes dans la région et de débattre les possibilités d'investissement privé dans de nouveaux projets énergétiques.

79. La CPS contribue à la diffusion régulière (fréquence hebdomadaire, mensuelle et trimestrielle) de données actualisées et fiables sur le marché pétrolier et de conseils sur la tarification afin d'aider les pays océaniques à fixer les prix des produits pétroliers.

80. L'équipe du Projet North-REP prodigue des conseils techniques aux États fédérés de Micronésie, à Palau et aux Îles Marshall, en tant que de besoin. Ces conseils portent notamment sur les technologies des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, les politiques de l'énergie, l'élaboration de demandes de financement et la mise en œuvre d'autres initiatives sur l'énergie. Des équipements de mesure de la ressource éolienne ont été achetés pour permettre le démarrage d'évaluations sur les énergies renouvelables.

81. Une composante énergies renouvelables a été ajoutée au cours d'électricité dispensé au College of Micronesia (États fédérés de Micronésie), suite à une évaluation de l'équipe du Projet North-REP.

82. La CPS a fait part de son expérience du transfert des technologies des énergies renouvelables dans le Pacifique dans un document présenté à la centaine de participants à la Conférence internationale sur le transfert de technologies et les énergies renouvelables, organisée cette année.

83. L'évaluation technique requise pour la réfection du projet hydroélectrique de Nanpil (Pohnpei, États fédérés de Micronésie) a été achevée. Des données et informations techniques et géographiques ont été recueillies et intégrées dans la conception du projet et l'élaboration des dossiers d'appel d'offres.

84. Pour favoriser la pérennisation du projet, la CPS et le Gouvernement de l'État de Chuuk (États fédérés de Micronésie) ont conclu un accord de tarification, rattaché à l'accord signé entre les deux parties à la suite d'une réunion avec le groupe de travail énergie de Chuuk au sujet d'un accord de tarification pour les installations North-REP et les stations solaires de rechargement des lampes.

85. Treize pays océaniques participent actuellement au Programme océanien d'étiquetage et de normes énergétiques pour les appareils électriques (PALS), géré par la CPS. Le Programme PALS, étalé sur trois ans, a pour but d'aider les pays océaniques à avancer sur la voie de l'efficacité énergétique en mettant en œuvre des normes et un système d'étiquetage applicables aux équipements énergivores, dont les réfrigérateurs, les congélateurs, et les systèmes de climatisation et d'éclairage. Pour le compte du Samoa, des Tonga et de Vanuatu, la CPS a élaboré cette année un projet de mémoire sur l'élaboration de normes de rendement énergétique minimal et d'un système d'étiquetage énergétique à présenter en Conseil des ministres.

86. L'approche retenue par Lites Asia pour l'efficacité énergétique dans l'éclairage a été intégrée au plan de mise en œuvre du Programme PALS, suite au cinquième atelier régional sur les politiques de l'éclairage du groupe Lites Asia, qui visait à promouvoir une meilleure utilisation de l'énergie dans tous les secteurs.

DIFFUSION DES TIC DANS LE PACIFIQUE

87. L'évaluation du Projet Un ordinateur portable par enfant à Niue a permis de mettre en évidence certains enseignements cruciaux pour la pérennité de ce type de projet. Alors que les premiers résultats étaient bons, le projet n'a pu être pérennisé pour diverses raisons, notamment la pénurie de pièces détachées, l'absence de services de soutien et le manque de formation et de pédagogie chez les enseignants, qui a freiné l'intégration et l'utilisation des ordinateurs dans les cours. Le dispositif de gouvernance retenu, à savoir que chaque étudiant était propriétaire de son ordinateur portable, a également suscité certaines difficultés, les enfants emportant avec eux leur ordinateur lorsqu'ils quittaient l'école.

88. La mise en œuvre du Projet PacRICS aux Îles Salomon devrait permettre d'améliorer l'accès à Internet dans 17 sites, en particulier dans des centres de santé en milieu rural. Un fournisseur de télécommunications agréé a été choisi et l'accord est en cours de négociation. Neuf sites (5 du Programme des Nations Unies pour le développement et 4 du Ministère de la santé) sont d'ores et déjà opérationnels. Les sites restants devraient être opérationnels d'ici quatre mois. Les principales difficultés du Projet sont l'absence d'électricité et d'ordinateurs. SIDS DOCK parrainera l'électrification par les énergies renouvelables dans sept sites, à compter de l'année prochaine. L'alimentation électrique et/ou les ordinateurs resteront toutefois le maillon manquant dans certains des sites restants. La CPS s'emploie actuellement à obtenir des ordinateurs pour six sites et met au point un plan de formation TIC pour ces sites.

89. La CPS offre un appui continu à Vanuatu dans le cadre du Projet PacRICS et a procédé à l'évaluation des progrès accomplis à ce jour. Le bilan de la mise en œuvre pointe vers la nécessité de renforcer la collaboration entre les parties prenantes, en particulier dans les zones rurales, afin de partager les dépenses courantes et de faciliter l'accès au soutien nécessaire.

90. La CPS s'est intéressée à la possibilité d'étendre la connectivité avec le réseau mondial, soit au moyen de câbles sous-marins à fibres optiques, soit en faisant appel au nouvel opérateur satellitaire O3B. Le principal frein à ces initiatives réside dans l'ampleur de l'investissement initial à consentir, ainsi que dans l'absence d'échelle/de marché, en particulier dans les petits États insulaires.

91. Les télécentres constituent le moyen le plus abordable de fournir un accès aux TIC en milieu rural. La CPS a collaboré avec des organisations d'Asie pour former le Réseau Asie-Pacifique des télécentres, rattaché à l'organisme mondial Telecentre.org. L'objectif global du Réseau Asie-Pacifique des télécentres est de soutenir le mouvement en faveur des télécentres dans la région Asie-Pacifique et de promouvoir leur utilisation au service du développement rural.

TRANSPORTS

92. Soucieuse de contribuer à l'amélioration des services maritimes dans les petits États insulaires de la région, la CPS assure les services de secrétariat de la Commission des transports maritimes du Pacifique central depuis sa création en 2010. En raison d'un remaniement récent du Ministère des transports de Kiribati, le lancement des activités de la Commission a été à nouveau retardé, le temps que les nouveaux fonctionnaires du Ministère examinent le dispositif de la Commission. Maintenant que cet examen est terminé, Kiribati a réaffirmé son engagement envers la Commission et l'Accord sur les transports maritimes dans les petits États insulaires. Lors de sa session d'août 2011, la Commission micronésienne des transports a autorisé la Commission des transports maritimes du Pacifique central à adopter ses procédures de fonctionnement, ce qui constitue un pas de plus vers une Commission pleinement opérationnelle.

93. Si les événements récents ont quelque peu contrarié le projet de Commission des transports maritimes du Pacifique central, plusieurs compagnies maritimes établies ont indiqué il y a peu qu'elles envisageaient d'étendre leur réseau de dessertes au Pacifique central. C'est notamment le cas des compagnies titulaires d'une licence de la Commission micronésienne des transports, qui ont fait part de leur intérêt pour une desserte au nord. C'est une évolution positive en ce sens qu'elle sert l'objectif premier de la Commission du Pacifique central. La Commission pourrait ainsi endosser un rôle d'organisme de supervision, plutôt que d'organisme de réglementation. D'après les entretiens tenus avec les compagnies de transport intéressées, la préférence irait à un rôle de supervision, qui permettrait aux acteurs du marché de décider des services offerts et à la Commission de veiller à ce que le jeu du marché soit favorable aux membres. Sous quelle forme évoluera cette initiative ? C'est une question à laquelle les représentants officiels et membres de la Commission devront répondre lors de leur prochaine réunion.

94. Un dialogue a été engagé avec la Samoa Shipping Corporation Ltd sur la possibilité de mettre en place un service de desserte maritime vers les pays du Pacifique oriental et sur le choix d'un navire adapté. Des contacts ont également été pris à ce sujet avec Wallis et Futuna, le Samoa, les Îles Cook, Niue, Tokelau et la Polynésie française. Si des ressources financières suffisantes ne sont pas affectées à ces travaux, ce chantier important sera mis au point mort.

Objectif 5 : Assurance de la sûreté, de la sécurité et d'une exploitation respectueuse de l'environnement dans les services de l'énergie, des TIC et des transports

TRANSPORTS

95. La CPS joue un rôle régional de premier plan en s'assurant que les États et Territoires insulaires océaniques sont en conformité avec les instruments maritimes internationaux et régionaux, et que les systèmes et les structures nécessaires sont en place pour adapter les législations nationales à ces instruments régionaux et internationaux dûment ratifiés. Parmi ses différentes modalités d'assistance, la CPS conduit des audits de conformité réglementaire en sûreté et sécurité dans les ports, les administrations maritimes, les établissements de formation aux métiers de la mer et les navires. Cette année, 22 audits de conformité ont été réalisés dans sept pays au total : États fédérés de Micronésie (7), Kiribati (2), Palau (3), Papouasie-Nouvelle-Guinée (3), Îles Marshall (2), Îles Salomon (3) et Tonga (2).

96. Le drame du naufrage du *Rabaul Queen* en Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui vient s'ajouter à la liste des incidents maritimes dans la région, notamment celui du *Princess Ashika* et du ferry inter-îles de Kiribati, sonne à nouveau l'alarme et montre qu'il est nécessaire d'étendre le Projet océanien de sécurité des transports maritimes intérieurs à d'autres pays de la région. Ce Projet, géré par la CPS, a permis d'obtenir les résultats suivants cette année :

- À Kiribati, trois navires nationaux ont subi un audit complet de leurs procédures de sécurité d'exploitation, trois nouveaux navires ont été inscrits au Programme et 19 nouveaux membres d'équipage ont été formés aux procédures de sécurité d'exploitation.
- Aux Tonga, un navire a été soumis à un audit complet des procédures de sécurité d'exploitation. Un deuxième transbordeur intérieur s'est vu remettre par l'administration maritime un Certificat international provisoire de gestion de la sécurité. Une visite de suivi est prévue dans le cadre du projet en octobre de cette année. Elle devrait permettre d'achever les audits des procédures de sécurité d'exploitation de deux navires non audités qui ont adopté de telles procédures.
- Aux États fédérés de Micronésie (Pohnpei), à la demande de l'administration maritime, la CPS a formé 24 membres d'équipage à la lutte contre l'incendie et les a fait participer à des exercices d'abandon du navire et d'incendie à bord sur le *Caroline Voyager*.
- Aux Îles Salomon, les agents de la CPS se sont entretenus avec des représentants de l'administration maritime et de l'industrie maritime afin de présenter les grandes lignes du projet et de déterminer ensemble la façon dont la CPS peut contribuer à améliorer la sécurité de la flottille intérieure. Les représentants de l'administration et de l'industrie se sont dits favorables à la mise en œuvre du programme et ont indiqué qu'ils introduiraient des demandes auprès de la CPS.
- La CPS organise le Forum océanien sur la sécurité des transbordeurs effectuant des voyages nationaux, aux Fidji, en octobre 2012. À cette occasion, les décideurs de la région et les exploitants de transbordeurs se pencheront sur les accidents maritimes récents en vue d'améliorer la sécurité des transbordeurs dans la région.

97. Les capacités nationales en matière d'audit de conformité ont été renforcées dans le cadre de cours de formation à l'audit. Sept auditeurs ont été formés aux États fédérés de Micronésie (cinq à l'audit interne), un à Palau, et huit en Papouasie-Nouvelle-Guinée (tous à l'audit interne).

98. La Norme régionale d'audit de la CPS, qui fixe les orientations du Système régional d'audits maritimes, a été examinée et amendée en vue de son adoption en octobre par la PacMA.

DIFFUSION DES TIC DANS LE PACIFIQUE

99. La CPS a continué de participer activement aux processus décisionnaires du Centre océanien d'intervention en cas d'urgence informatique, en sa qualité de membre du conseil, afin d'appuyer le fonctionnement du Centre.

100. La CPS a contribué à l'élaboration de la stratégie régionale de gestion des déchets électroniques et a continué de plaider en faveur de l'établissement de stratégies analogues à l'échelon national, conformément au protocole d'entente conclu entre l'Organisation et le PROE.

101. Des réunions d'information ont été organisées à l'intention des parlements de Niue, de Nauru, de Vanuatu, des Îles Marshall et des États fédérés de Micronésie, afin de mieux faire connaître les nouveaux enjeux liés à la cybersécurité et de favoriser une meilleure compréhension de la mécanique des réseaux sociaux.

102. La CPS a mené une campagne de sensibilisation sur la cybersécurité en collaboration avec Netsafe et le Secrétariat de la Conférence des directeurs des services de police des pays océaniques. Dans ce contexte, elle a donné des conférences lors de manifestations régionales et nationales, et élaboré et distribué des affiches d'information.

PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET POUR L'EXERCICE 2013

103. Le programme de travail 2013 des départements énergie et transports est en cours d'élaboration et sera parachevé dans le courant de l'année après consultation des principales parties prenantes. La section suivante présente un premier aperçu des activités et des budgets de la Division pour 2013.

104. Le budget total de la Division pour l'exercice 2013 s'élève à 8 077 500 UCOM, dont 80 % sont affectés au budget du Département énergie.

105. Avec 93 % du total (7 491 800 UCOM), les enveloppes projet continuent d'occuper une place prépondérante dans le budget 2013 de la Division, la part de fonds ordinaires n'étant que de 2 % (145 700 UCOM) et la part de fonds programme de 5 % (440 000 UCOM).

106. Le budget total du Département énergie pour l'exercice 2013 s'élève à 6 498 500 UCOM, soit 80 % du budget 2013 total de la Division développement économique.

Budget récapitulatif de la Division pour 2013 (UCOM)				
	Fonds ordinaires	Fonds programme	Fonds projet	Total
Bureau du Directeur	145 700	40 000	115 800	301 500
Transports		200 000	1 077 500	1 277 500
Énergie		200 000	6 298 500	6 498 500
Total	145 700	440 000	7 491 800	8 077 500

107. S'agissant du Département diffusion des TIC dans le Pacifique, le Projet UE/ACP Pour un meilleur accès aux TIC des plus démunis s'est achevé en mars 2012, après deux ans d'existence. Aucun financement n'est prévu pour la poursuite des activités du Département en 2013 et toute nouvelle initiative est mise entre parenthèses, le temps que le CRGA se prononce, lors de sa 42^e session, sur les recommandations du Rapport d'évaluation externe indépendante.

108. Le budget total du Département transports s'élève à 1 277 500 UCOM pour l'année 2013, dont une grande partie provient de projets dont la clôture est prévue en 2013.

PROGRAMME DE TRAVAIL 2013

109. Les nouvelles initiatives et les activités inscrites au programme de travail 2013 des départements énergie et transports sont présentées ci-dessous. Elles sont classées selon l'objectif du plan stratégique auquel elles sont rattachées.

Programme de travail 2013 dans le secteur de l'énergie

110. *Objectif 1 : Forte volonté politique, bonne gouvernance, coordination efficace de multiples secteurs et création de liens de partenariat stratégiques, y compris pour le suivi et l'évaluation, dans les secteurs de l'énergie, des TIC et des transports*

- Participation à au moins une activité/manifesteration dans le cadre du partenariat international en faveur de l'Initiative des Nations Unies « Énergie durable pour tous »
- Assistance technique fournie à au moins quatre pays océaniques supplémentaires pour un contrôle périodique des performances du secteur énergétique et de la sécurité énergétique
- Rapport à mi-parcours sur la mise en œuvre du Cadre d'action en faveur de la sécurité énergétique dans le Pacifique élaboré et approuvé
- Soutien à la Nouvelle-Zélande pour la planification et l'organisation de la Conférence régionale sur l'énergie, que le pays s'est proposé d'accueillir en 2013, en parallèle du 43^e Sommet du FIP

111. *Objectif 2 : Politiques, plans et cadres réglementaires efficaces, porteurs du développement économique*

- Législation sur l'énergie examinée/rédigée dans au moins trois pays océaniques
- Assistance technique fournie à au moins un pays océanique pour appuyer l'adoption d'une politique/feuille de route/stratégie nationale sur l'énergie et d'un plan d'investissement connexe
- Étiquetage et normes énergétiques intégrés dans les feuilles de route sur l'énergie, les politiques énergétiques nationales et les plans stratégiques sur l'énergie des pays océaniques
- Quatre nouveaux pays se rallient à la mise en œuvre des normes et de l'étiquetage énergétiques
- Réglementations sur les normes et étiquettes de rendement énergétique minimal en vigueur dans trois pays océaniques
- Document stratégique élaboré en faveur de l'intégration de la dimension du genre dans les plans d'adaptation nationaux et les politiques/projets énergétiques
- Un atelier rassemblant les parlementaires océaniques organisé pour plaider en faveur de l'inclusion de la dimension du genre dans les politiques nationales sur l'énergie et le changement climatique
- Système régional d'archivage des données sur l'énergie créé
- Campagnes d'information citoyenne sur les normes et étiquettes énergétiques achevées dans trois pays océaniques
- Supports d'information sur l'équité entre hommes et femmes élaborés et diffusés
- Supports d'information et de formation sur les énergies renouvelables élaborés et diffusés
- Notes d'information sur les prix des produits pétroliers élaborées et diffusées régulièrement
- Bulletin d'information *Pacific Energiser* élaboré et diffusé chaque trimestre
- Au moins deux études sur les incidences socioéconomiques des fluctuations des prix de l'énergie achevées

112. *Objectif 3 : Institutions et expertise renforcées dans le secteur de l'énergie*

- Au moins 60 responsables publics formés à la classification des produits selon des normes et étiquettes énergétiques
- Au moins 100 personnes (responsables publics, agents de contrôle aux frontières, agents des organismes de réglementation, détaillants et fournisseurs) formées aux normes énergétiques et au système d'étiquetage
- Programmes de formation sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique proposés par des établissements de formation locaux
- Dix instructeurs formés aux méthodes de communication et diffusion de la formation
- 20 femmes de Kiribati et des Îles Marshall formées à la prise en compte du genre et au renforcement des capacités

113. *Objectif 4 : Accès amélioré à des services abordables et efficaces dans le secteur de l'énergie*

- Assistance technique sur la tarification des combustibles offerte et conseils dispensés sur les instruments de régulation des prix de l'électricité, des produits pétroliers et du gaz dans les États et Territoires insulaires océaniques
- Bulletins pétroliers périodiques élaborés et diffusés (hebdomadaires, mensuels et trimestriels)
- Dans le cadre du Projet North-REP, évaluations en cours des ressources solaires et éoliennes achevées ; formation locale et sous-régionale dispensée ; systèmes d'énergies renouvelables installés et commandés aux Îles Marshall et aux États fédérés de Micronésie ; et programme de maîtrise de l'énergie mis en œuvre à Palau, avec les produits escomptés suivants :
 - Au moins 10 000 personnes ont accès pour la première fois à une alimentation électrique de base
 - Électrification de 19 îles périphériques via les énergies renouvelables
 - Réduction de 31 % du nombre d'écoles actuellement privées d'un accès à l'électricité
 - Réduction de 5 % du nombre de centres de santé privés d'un accès à l'électricité
- Évaluation du secteur des transports achevée dans au moins deux pays océaniques

- Projet « Pacific Cooking for Life » lancé pour promouvoir un meilleur accès à des énergies modernes, abordables et propres et sensibiliser la population aux dangers de la fumée de cuisson pour la santé

114. *Objectif 5 : Assurance de la sûreté, de la sécurité et d'une exploitation respectueuse de l'environnement dans le secteur de l'énergie*

- Normes régionales pour la sécurité et la manutention des produits pétroliers élaborées pour le compte des pays océaniques, qui pourront l'adapter à leurs contextes locaux

Programme de travail 2013 dans le secteur des transports

115. *Objectif 1 : Forte volonté politique, bonne gouvernance, coordination efficace de multiples secteurs et création de liens de partenariat stratégiques, y compris pour le suivi et l'évaluation, dans les secteurs de l'énergie, des TIC et des transports*

- Indicateurs minima du développement national parachevés et collecte de données lancée dans quatre pays océaniques
- Dispositif créé pour permettre la communication régulière d'informations sur les ports du Pacifique à la CPS
- Participation à deux missions d'élaboration/révision des stratégies conjointes de pays de la CPS, pour représenter le secteur des transports
- Conférence des Directeurs de l'aviation civile/Forum sur la sûreté aérienne organisé
- Soutien approprié et continu apporté au Bureau de la sécurité aérienne dans le Pacifique (PASO)
- Relation entre la CPS et l'Association des compagnies aériennes du Pacifique Sud renforcée, par le biais d'activités conjointes

116. *Objectif 2 : Politiques, plans et cadres réglementaires efficaces, porteurs du développement économique*

- Quatre numéros du bulletin d'information *Pacific Maritime Watch* élaborés et diffusés en format papier et électronique
- Au moins huit recommandations sur la sécurité et la sûreté maritimes, les ports et les questions techniques et juridiques élaborées
- Supports d'information et de formation publiés et diffusés/affichés
- Système régional d'archivage des données sur les transports élargi
- Bases de données régionales mises à jour pour permettre un accès en ligne sécurisé aux plateformes SIG
- Données et information sur l'aviation rassemblées et mises à la disposition des parties prenantes
- Collecte de données et intégration des renseignements de l'annuaire des aéroports, notamment mise au point d'une base de données
- Deux numéros du bulletin *Aviation Bulletin* élaborés
- Au moins quatre notes d'orientation sur l'aviation élaborées
- Deux numéros du magazine sur l'aviation *Pacific Skies* élaborés

117. *Objectif 3 : Institutions et expertise renforcées dans le secteur des transports*

- Modules de formation STCW mis au point et actualisés par la CPS et la PacMA
- Instructeurs sur simulateur de passerelle formés à l'utilisation des nouveaux équipements
- Quatre ateliers organisés pour l'Alliance océanique des transports maritimes et les sous-comités de la PacMA, pour contribuer à l'avancement de leurs travaux sur la formation, la sécurité et l'audit
- Quatre séminaires et deux cours de formation maritime organisés
- Formation au pilotage achevée dans deux pays océaniques
- Agents portuaires formés dans quatre pays océaniques
- Détachement de quatre inspecteurs maritimes achevé

118. *Objectif 4 : Accès amélioré à des services abordables et efficaces dans le secteur des transports*

- Analyse du commerce maritime achevée
- Procédures de soumission consignées dans les documents appropriés, réunion des commissaires deux fois par an et dossiers d'appel d'offres préparés
- Étude de cadrage achevée ; objet : déterminer s'il serait profitable de mettre en place un dispositif de type Commission régionale pour la sous-région du Pacifique oriental

119. *Objectif 5 : Assurance de la sûreté, de la sécurité et d'une exploitation respectueuse de l'environnement dans le secteur des transports*

- Accord régional de recherche et de sauvetage signé et en vigueur
- Vingt audits de sûreté et sécurité maritimes réalisés dans les administrations maritimes, les établissements de formation aux métiers de la mer et les ports
- Quatre cours de formation à l'audit interne dispensés
- Deux audits de la sécurité des navires intérieurs achevés

ORIENTATION FUTURE, PERSPECTIVES ET OBSTACLES

120. Les conclusions du Rapport d'évaluation externe indépendante remettent gravement en question le fonctionnement du Département diffusion des TIC dans le Pacifique. Le Rapport préconise en effet à la CPS d'envisager de cesser purement et simplement son offre de services dans le domaine des TIC. Le CRGA sera saisi de cette question lors de sa quarante-deuxième session.

121. Le Département énergie continuera d'aider les pays océaniques à mieux planifier et gérer leur secteur énergétique national. Dans le domaine pétrolier, le Département continuera d'œuvrer en faveur du renforcement des capacités des pays membres, de sorte à leur permettre de réguler concrètement le prix des produits pétroliers et de garantir leur entreposage et leur distribution en toute sécurité. Par ailleurs, le Département continuera de promouvoir l'efficacité énergétique, en particulier par ses travaux sur l'étiquetage et les normes pour les appareils électriques et par la mise en œuvre du Projet North-REP.

122. Le rôle clé qu'assume la CPS dans le secteur des transports maritimes a été tout particulièrement souligné par le groupe d'experts et mentionné par un certain nombre de pays membres. Les pays océaniques ont insisté sur le fait qu'aucune autre organisation n'était en mesure de proposer les services essentiels qu'offre la CPS dans ce secteur. En ce qui concerne les deux secteurs de l'énergie et des transports maritimes, le groupe d'experts a formulé des suggestions utiles sur les points qui pouvaient être améliorés.

123. D'aucuns ont préconisé un engagement de la CPS dans le secteur aéronautique, mais l'équipe d'évaluation a estimé que cette responsabilité devrait être confiée à d'autres organismes existants. Un certain nombre d'États et de Territoires insulaires océaniques étaient du même avis, arguant que la CPS n'avait pas les capacités requises pour répondre aux besoins de la région en matière d'aviation civile.

124. La CPS s'efforcera de trouver des solutions aux équations posées par l'équipe d'évaluation externe indépendante :

- a. La Division dispose de ressources ordinaires limitées et la quasi-totalité de son budget est financée par des fonds projets. L'équipe d'évaluation a estimé que cette contrainte limite la capacité de la Division à mettre à profit certaines possibilités et à nouer des relations plus solides dans la région, dans ses domaines de compétence. Si ce constat traduit la nécessité d'accroître le budget ordinaire de l'Organisation, la conjoncture budgétaire actuelle ne doit pas empêcher l'Organisation de réaffecter à la Division une partie des fonds ordinaires dont elle a besoin.
- b. La Division développement économique n'a pas les capacités requises pour mener, comme son nom pourrait le laisser penser, des travaux de recherche ou d'analyse économiques. Elle ne compte en effet qu'un seul économiste parmi son effectif. En réalité, le travail de la Division est davantage axé sur le

développement des infrastructures dans les secteurs des transports maritimes, de l'énergie et, dans une moindre mesure, des TIC. C'est pourquoi l'équipe d'évaluation a recommandé de modifier le nom de la Division, de façon à mettre l'accent sur ses capacités de développement des infrastructures. Dans la même optique, l'équipe d'évaluation a également soulevé la possibilité d'intégrer le Département eau et assainissement de la Division SOPAC au sein de la Division développement économique, afin de parvenir à un meilleur équilibre entre les deux divisions, et de former ainsi une division regroupant toutes les capacités de la CPS en matière de développement des infrastructures.

RECOMMANDATIONS

125. Le CRGA est invité à :

- i. prendre note du travail accompli et des résultats obtenus à ce jour par les différents départements de la Division développement économique ; et à
 - ii. approuver les grandes lignes du programme de travail de la Division proposé pour 2013.
-